Une plantation mélangée et expérimentale plus adaptée ?

Compte-rendu de la réunion de vulgarisation du 13 octobre 2026

Lieu : Vézelois (90) – Groupement Forestier de la Largue

Animation : Damien Chanteranne (CNPF) – Juliette Vieille (CNPF) – Anne Vesin (CNPF)

Intervenants : Jean Croisel (Région BFC) – Elizabeth Vieillard (gérante du GF de la Largue) – Mme Wininger (pépinières Wadel-Wininger)

En présence de propriétaires forestiers, d'élus du CNPF, de la présidente du CETEF, de gestionnaires forestiers, de pépiniéristes, du responsable du service Forêt de l'ONF Nord-Franche-Comté, du Département 90, de représentants de la fédération Communes Forestières France (90) et du journal l'Est Républicain.



Cette réunion de vulgarisation s'est tenue sur une parcelle de plus de 4ha, anciennement plantée de peupliers, qui a dû être récoltée intégralement en 2022 pour raisons sanitaires. Suite à la coupe, le propriétaire a décidé, avec l'appui technique du CNPF, de mettre en place une plantation expérimentale sur cette parcelle.

L'objectif des expérimentations menées conjointement en forêt privée et publique par le CNPF et l'ONF avec l'appui technique et financier de la région BFC est de tester des solutions pour rendre la forêt plus résiliente face au changement climatique.



Après une rapide présentation par Jean Croisel des financements de ces expérimentations et par Mme Vieillard de l'historique de la parcelle, des carottes de sol prélevées en trois points de la parcelle ont été analysées, afin d'illustrer les différences de station au sein de la plantation.

Le groupe a ensuite été voir un îlot d'avenir de liquidambar. Cet îlot s'inscrit dans le réseau de la centaine d'îlots d'avenir mis en place depuis cinq ans en Bourgogne – Franche-Comté, afin de tester des essences peu connues dans notre région, ou déjà présentes mais plantées avec des graines de provenance extérieure. Ces îlots, sur de petites surfaces, ici 80 ares, sont intégralement constitués de l'essence à tester.

La partie suivante de la réunion était consacrée à la plantation mélangée qui occupe la majeure partie du dispositif expérimental. Sont à la fois testés ici le mélange d'essences et les modalités de plantation.



Cinq essences ont été plantées selon trois modalités, dans les mêmes proportions : chêne sessile en essence principale, châtaignier en essence secondaire, et chêne pubescent, alisier torminal et pin maritime en accompagnement.

Dans une première zone, ces essences ont été plantées en plein, par blocs, de manière classique. Dans une deuxième zone, elles ont été plantées par placeaux : collectif de 16 plants d'une essence dans un carré de 4x4m, les placeaux étant espacés entre eux de l'espacement correspondant à celui entre les arbres mûrs d'un peuplement âgé. Dans les deux cas, des protections individuelles contre le gibier ont été mises en place sur chaque plant.



Enfin, dans la troisième zone, elles ont été plantées en nids : collectif de 9 plants d'une essence dans un carré de 2m x 2m, protégés de la dent du gibier par un enclos en lattis bois. Ces nids ont été implantés à faible densité dans un recru ligneux plus ou moins abondant, dans un but d'enrichissement.

Les échanges avec les participants ont permis de soulever les questions de la réalisation du chantier de plantation, présenté ici par Mme Wininger des pépinières Wadel-Wininger, du suivi expérimental, des accroissements comparés au cours des deux premières années, de l'adaptation des essences à la station et au climat futur, du reboisement en présence d'une pression importante du gibier et du coût des dispositifs.

Centre National de la Propriété Forestière | Bourgogne – Franche-Comté
6 rue Proudhon – 90 000 Belfort
06 71 63 23 77
bourgognefranchecomte@cnpf.fr – www.bourgognefranchecomte.cnpf.fr
Établissement public national régi par les articles L321-1 et suivants du Code Forestier SIRET 18009235500379 – APE 84.13Z - TVA Intracommunautaire FR 751 800 923 55

Territoire de Belfort

Comment adapter nos forêts au changement climatique ?

Tous les propriétaires forestiers le constatent : le dépérissement de leurs parcelles s'accélère. L'enjeu : trouver des solutions de renouvellement qui pourraient à terme mieux résister au réchauffement climatique, et assurer la filière bois. Sur une parcelle de forêt privée à Vézelois, deux projets tests de mélanges d'essences ont été lancés il y a deux ans.

Ils sont une trentaine de propriétaires et gestionnaires forestiers à se poser la même question devant une parcelle à la sortie de la commune de Vézelois dans le Territoire de Belfort, ce mardi 13 octobre. Comment replanter au mieux leurs forêts, pour continuer d'assurer la filière bois, et pour rendre leurs parcelles plus résistantes aux problématiques environnementales ?

« Dans nos forêts, il y avait une partie résineuse qui a été entièrement scolytée, et tout est mort il y a quelques années », explique Marie-Pascale Jeannin, propriétaire de 80 hectares de forêt dans le secteur de Port-sur-Saône (25). Leur forêt fait partie du réseau de la coopérative Forêt d'Ici, qui propose de la vente de bois géré durablement. « Ce qu'il nous reste, ce sont les feuillus, et l'objectif est de savoir comment faire perdurer ces parcelles forestières. »

Pour Gérard Perros, qui est le gestionnaire forestier de l'établissement Peugeot Frères, sur notamment 200 hectares de forêt dans le secteur d'Hérimoncourt (25), la problématique est la même. « On a eu des secteurs où il a fallu faire des coupes rases et replanter, explique-t-il. On fait nous-mêmes des tests de plantation pour voir ce qui fonctionne le mieux, mais le but, c'est de ne pas faire d'erreur quand on fait des choix de mélanges. Alors on s'informe des projets tests qui sont en cours. »

Que sont les plantations d'avenir ?

Depuis 2020, des projets qui sont financés à 80 % par la région Bourgogne-Franche-Comté, ont pour but de tester des plantations dites « d'avenir » partout sur le territoire, soit en plantant de nouvelles essences, soit en créant des mélanges d'essences.

À Vézelois, sur une parcelle d'environ quatre hectares qui appartient au groupement forestier de la Largue, l'un de ces projets a été lancé par le CNPF (Centre national de la propriété forestière) courant 2024. La parcelle avait à l'origine des peupliers, qui n'ont pas très bien marché, donc une coupe rase a été organisée en 2022.

Sur une petite partie de la parcelle, appelée îlot d'avenir, une espèce originaire d'Amérique du Nord, le liquidambar, a été plantée en petite quantité pour tester son adaptation à notre climat. « C'est une essence utilisée en menuiserie d'ameublement qui vit dans une région où il pleut pas mal, dans des sols profonds, mais qui est globalement très tolérante au manque d'eau », précise Damien Chanteranne, ingénieur départemental au CNPF.

> « Mélanger les essences, cela fait des forêts plus résistantes face à la forte sécheresse »
> **Damien Chanteranne**

Sur le reste de la parcelle, des plantations mélangées de chêne sessile, chêne pubescent, châtaignier, alisier torminal et pin maritime ont été plantées.

Test sur vingt ans

Ce mélange de cinq essences, composé d'arbres que l'on retrouve déjà en Franche-Comté et d'arbres issus d'autres régions, a pour but de vérifier la résistance de la parcelle sur les vingt prochaines années.

Différentes modalités de plantations sont expérimentées, notamment pour les protéger du gibier.

« Mélanger les essences, on le sait déjà, cela fait des forêts plus résistantes face à l'augmentation certaine de périodes de forte sécheresse, mais aussi face l'évolution de la pluviométrie », reprend Damien Chanteranne. « Si une essence meurt, il y en a d'autres qui pourront maintenir la forêt, poursuit-il. Mais pour savoir quels mélanges fonctionnent le mieux, il faut venir les tester en temps réel, et ça prend du temps. »

1,1 million d'euros à l'échelle de la région

Sur deux ans, le taux de reprise des arbres plantés sur la parcelle est de 96 %, mais cela ne veut pas tout dire. « On considère qu'à partir de vingt ans d'âge seulement, la parcelle a été entièrement constituée. Les vrais résultats de ces projets de mélange, c'est pour au mieux dans 40 ans ou au plus tard dans 120 ans, car c'est ça le cycle de vie des arbres d'une forêt », conclut l'ingénieur forestier.

En Bourgogne Franche-Comté, 111 îlots d'avenir ont été installés depuis 2020, et 20 projets de plantations mélangées ont été financés pour un financement total de 1,1 M€. « En ce qui concerne les installations d'îlots d'avenir, le programme arrive à son terme car on estime qu'on en a assez pour le moment, détaille Jean Croisel, chargé de mission forêt au conseil régional. Par contre, pour ce qui est les plantations mélangées expérimentales, il est encore possible de bénéficier du dispositif. »

● **Estelle Sanchez**



Un projet de plantations d'avenir a été lancé à Vézelois sur une parcelle du groupement forestier de la Largue. Photo Estelle Sanchez



Les propriétaires forestiers ont découvert les différents mélanges et modes de plantation. Photo Estelle Sanchez



Un liquidambar, une espèce d'arbre venue d'Amérique du Nord, a été planté sur la parcelle test. Photo Estelle Sanchez

La forêt en chiffres

Selon l'observatoire des forêts françaises, dans le Territoire de Belfort, la forêt privée représente 41 % de l'espace forestier, soit 13 000 hectares, tandis que la forêt publique correspond à 58 %, soit 18 000 hectares.

Le département comporte un taux de boisement de 51 %, soit une augmentation de 24 % depuis 1984.

drezet
mon jardinier, mon producteur
LIVRAISON À DOMICILE
SPÉCIAL TOUSSAINT
Production Locale
Chrysanthèmes
Pensées
Bruyères colorée
Compositions hors-gel
PENSEZ À RÉSERVER !
BETHONCOURT 03 81 96 64 23
L'ISLE-SUR-LE-DOUBS 03 81 31 28 38
www.serres-drezet.com
519165900

Les résultats viendront-ils trop tard par rapport à la dégradation de la forêt ?



Le dépérissement des forêts inquiète les agents forestiers depuis 2018. Photo Estelle Sanchez

Dans le nord Franche-Comté, mesurer le dépérissement des forêts est la donnée qui inquiète particulièrement les agents forestiers depuis 2018. « C'est bien simple, sur l'année de référence, les coupes issues de produits accidentels, c'est-à-dire tout ce qui est subi comme les événements climatiques ou les maladies, représente 5 % », explique Marc Jacquet, le chef du service forêt à l'ONF (Office national des forêts) pour l'Aire urbaine (Haute-Saône, Doubs, et Territoire de Belfort). « En 2020, ajoute-t-il, on est montés à 50 % de produits accidentels, et depuis 2018, la moyenne reste à 30 %. Et visiblement, ça ne s'arrêtera pas là. »

10 %

du patrimoine forestier est généralement renouvelé en vingt ans

Pour trouver des solutions à ces dépérissements, l'ONF aussi a recours aux mêmes principes que les forêts privées : introduire de nouvelles essences et mélanger davantage leurs plantations.

« On a dû changer notre logiciel de pensée »

Pour le chef de service, pourtant, les résultats viendront sûrement trop tard par rapport à la vitesse à laquelle la forêt pourrait se dégrader. « On a dû changer notre logiciel de pensée. Au-delà de faire de la régénération naturelle des forêts, il y a un véritable besoin de planter de nouvelles essences et de faire du mélange pour rendre les parcelles plus résistantes. Mais il ne faut pas imaginer qu'on va réussir à transformer l'entièreté de nos forêts en quelques années. »

Les projets de plantations qui ont été réalisés introduisent 30 % de mélanges en plus, mais ne représentent qu'une petite part. Sur vingt ans, c'est généralement 10 % du patrimoine forestier qui est renouvelé.

Phase de rajeunissement

Bien avant les premiers résultats concrets de ces tests de mélanges, les effets de ces dépérissements pourraient impacter à trop grande échelle les forêts et la filière bois. « Il y aura sûrement une phase de rajeunissement de la forêt assez massif. Cela voudra dire que l'on va récolter plus que ce qu'on produit, et décapitaliser sur notre patrimoine forestier. En perdant ces recettes, on perdra aussi sûrement les financements dont on aurait justement besoin pour relancer la plantation », reprend le chef de service.

Et de conclure : « On risque d'avoir de grandes surfaces à renouveler, mais tout un paquet d'endroits où on ne pourra pas maîtriser le mélange. Notre stratégie actuelle repose donc sur le fait de transformer les endroits où il y a le plus de potentiel de reprise. »

● **E.S.**

Choix du terrain, des espèces, des modes de plantation : le casse-tête de la gestion des parcelles

Dans le cadre de projets de plantations expérimentales, l'important est déjà de bien définir le type de sols et le climat dans lequel on tente d'implanter soit une nouvelle essence, soit un mélange, et de faire correspondre des espèces qui devraient normalement s'adapter facilement.

Une fois le mélange choisi, les gestionnaires forestiers peuvent se lancer dans un projet de plantation, et par exemple définir différents modes de plantation, pour pouvoir tester les résultats : par nids, par plaçeaux ou par séquences. « Cela permet d'élargir la réflexion sur comment réintégrer de nouvelles plantations », remarque Marc Jacquet, le chef de service de l'ONF.

Premiers résultats à vingt ans

« Doit-on partir des coupes rases et tout replanter, ou bien est-il possible de faire des trouées dans un peuplement et d'y intégrer une partie de ce mélange ? » Que se soit dans le cadre d'un projet d'îlot d'avenir ou de plantations mélangées, les gestionnaires viendront vérifier l'état des plantations à un an, deux ans, trois ans, et cinq ans du projet pour la phase d'installation. Ensuite, ils reviennent à l'étape des dix ans, lorsque les arbres arrivent à l'étape de jeune peuplement, pour envisager les potentiels travaux à faire.

Puis, le peuplement sera à nouveau suivi après vingt ans, lorsque l'ensemble sera finalement considéré comme un peuplement à part entière, et intégré à la gestion normale des forêts.

« C'est là que l'on fait les premières éclaircies, que l'on pourra définir quelles essences ont potentiellement mieux marché que d'autres, et qu'il faudra prendre des décisions de gestion pour réussir à faire perdurer le peuplement », reprend Damien Chanteranne.

● **E.S.**



Différents modes de plantation sont testés sur une parcelle à la sortie de Vézelois. Photo Estelle Sanchez